



DECHARGE PARENTALE

SAISON 2024/2025 OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

En souscrivant une adhésion au FC Lyon pour mon enfant, j'accepte automatiquement les termes du présent document :

- J'autorise mon enfant à participer aux entraînements, matchs, stages, tournois, événements organisés par le FC LYON, le DISTRICT DE LYON ET DU RHONE, la LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL et la FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
- L'autorise aussi, à être transporté dans les véhicules personnels des accompagnateurs bénévoles du FC LYON, lors des déplacements pour les matchs prévus par le calendrier du DISTRICT DE LYON ET DU RHONE, de la LIGUE AUVERGNE/RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL, de la FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL ou de match amical, ou des tournois du FC LYON.
- J'autorise l'accompagnateur du club à prendre toutes mesures utiles en cas d'urgence (transport, admission en centre hospitalier, anesthésie locale ou générale) et déclare que cette autorisation est valable pour la durée de prise en charge de l'enfant, transport compris.
- J'autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître à l'occasion de la saison nommée en en-tête sur tous supports y compris les documents publicitaires du FC Lyon.
- J'autorise le FC LYON à accompagner et encadrer mon enfant durant la saison nommée en en-tête.